



## **La Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs distribue des trousse de tests rapides pour les PME**

**Bonaventure, le 21 mars 2022** – La Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs distribue des trousse de tests rapides aux petites et moyennes entreprises de la région Gaspésie-Les-Îles. Les PME intéressées doivent réserver leur trousse auprès de la Chambre de commerce via <https://ccbdc.ca/tests-rapides-covid/>. À la suite de leur inscription, un membre de la Chambre contactera le représentant pour l'inviter à réserver une plage horaire pour venir récupérer les tests. L'objectif du programme est d'identifier rapidement les personnes infectées et, ainsi, réduire les risques d'éclosion. Les trousse de dépistage ont été fournies par les gouvernements du Canada et du Québec sans frais pour les entreprises.

« Ces tests sont importants afin de recommencer à vivre normalement et permettre à nos commerces et nos industries de retrouver leur fonctionnement d'avant la pandémie. Les tests à l'interne permettront aux employeurs d'éviter les éclosions le plus rapidement possible et ainsi de continuer à fonctionner », a déclaré Maurice Quesnel, directeur général de la CCIBDC.

Les PME peuvent se connecter à <https://ccbdc.ca/tests-rapides-covid/> pour commander un approvisionnement d'un mois en trousse en utilisant un formulaire très simple.

Les bénévoles prépareront les trousse afin qu'elles puissent être récupérées dans les bureaux de la Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs au **114-B Avenue de Grand Pré à Bonaventure**. Un représentant de chaque PME devra se rendre sur le site pour le ramassage initial.

Chaque personne testée pourra déclarer son résultat, qu'il soit positif ou négatif sur la plateforme de déclaration du résultat d'un test rapide en suivant le lien suivant : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/tests-de-depistage/declaration-resultat-test-rapide>

Si un dépistage donne un résultat positif pour la COVID-19, l'employé devra quitter le lieu de travail et suivre les recommandations de la Santé publique.

-30-

### **Renseignements :**

Valentine Palma  
Agente aux communications et aux événements  
Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs  
[valentine@ccbdc.ca](mailto:valentine@ccbdc.ca)  
Cellulaire : 418 983-3125